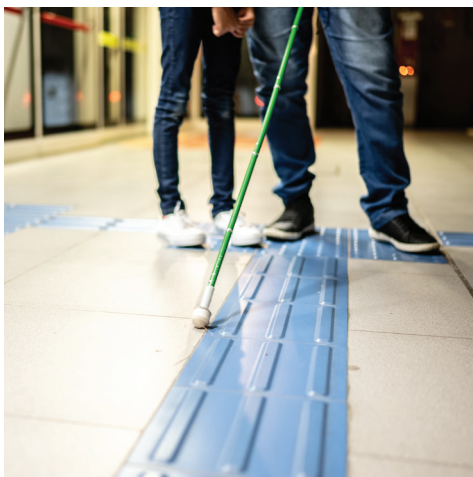


Plan d'action en matière d'inclusion universelle 2024 - 2026

Adopté en août 2024

Mis à jour en février 2026



DORVAL

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Présentation du comité d'inclusion universelle	4
Cadre légal	5
Portrait de la municipalité	6
Principaux obstacles liés à l'inclusion universelle sur le territoire de Dorval	7
Actions ciblées pour 2024-2026	10
Lexique	14
Ressources de la Cité.....	16
Conclusion	16
Annexe 1 – Liste des bâtiments et parcs de la Cité de Dorval.....	17

MOT DU MAIRE

L'accessibilité universelle continue d'être au cœur des priorités de la Cité de Dorval afin de créer un environnement libre d'obstacles à l'intégration des personnes en situation de handicap et d'assurer la mise en place des meilleures pratiques en matière d'accessibilité. En collaboration avec les membres de notre conseil municipal et de notre comité d'inclusion universelle, je m'engage à poursuivre les efforts déjà consentis par nos prédécesseurs afin de franchir d'autres grands pas en matière d'accessibilité universelle et d'assurer la poursuite des objectifs énoncés à notre plan d'action.

Notre engagement à sensibiliser et à mobiliser tous les services de la Cité de Dorval à l'importance d'identifier dans leurs pratiques quotidiennes les obstacles à l'accessibilité universelle est aujourd'hui plus fort que jamais. Nous sommes fiers de compter sur des citoyens bénévoles et sur un représentant de chaque service lors des rencontres au cours desquelles des informations sur les meilleures pratiques et des idées relatives aux mesures à mettre en œuvre pour favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap sont partagées et valorisées.

L'avenir est certainement prometteur. Nous avons à cœur le bien-être de l'ensemble de nos citoyens et notre souhait d'offrir un environnement de vie inclusif à l'ensemble de notre communauté dorvaloise transparaîtra dans nos nombreux projets à venir. Nous sommes conscients qu'il reste encore des améliorations à faire et c'est avec enthousiasme et détermination que nous les accomplirons.

Je vous invite à parcourir le présent Plan d'action en matière d'inclusion universelle, afin de prendre connaissance de l'ensemble des gestes qui seront posés en vue de réduire les obstacles en lien avec les points de notre plan d'action 2024-2026. Ce plan d'action fait état des actions mises en œuvre par la Cité de Dorval pour permettre aux personnes ayant un handicap de vivre dans un environnement libre d'obstacles, de favoriser leur participation sociale et de les intégrer au développement de la communauté.

En mon nom personnel et au nom des membres du conseil, je tiens à remercier les citoyens, les employés et les élus qui siègent au sein de notre comité d'inclusion universelle. Par leur approche inclusive, ils s'impliquent activement à minimiser les barrières et obstacles auxquels les personnes en situation de handicap font face dans leur réalité quotidienne et contribuent ainsi à améliorer leur qualité de vie à Dorval. Tous ensemble, nous travaillons à promouvoir l'accessibilité universelle et à favoriser l'adhésion de Dorval au concept de ville inclusive.



Marc Doret

PRÉSENTATION DU COMITÉ D'INCLUSION UNIVERSELLE

Ce comité est constitué de personnes ayant une limitation fonctionnelle, d'une représentante du CIUSSS, d'employés municipaux et d'élus.

Ce plan d'action est le fruit d'un travail collaboratif entre plusieurs personnes et organisations engagées ayant l'inclusion universelle à cœur. Le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action est coordonné par Julie Mahoney, directrice du Service des loisirs et de la culture.

LES MEMBRES DU COMITÉ :

- **Barcelo, Jean François**, citoyen
- **Baruffa, Giovanni**, citoyen
- **Bastien, Francis**, directeur, Service des travaux publics, Cité de Dorval
- **Benyaa, Nesrine**, spécialiste en activités cliniques, Maison Alternative Dorval
- **Charest, Annick**, directrice, Service des communications et des relations avec les citoyens, Cité de Dorval
- **Chef / cheffe** de division, Assistance communautaire, Service des loisirs et de la culture, Cité de Dorval
- **Corbeil, Gilles**, coordonnateur, CIUSS de la Montérégie-Centre, Institut Nazareth Louis-Braille
- **Directeur / directrice**, Service des ressources humaines, Cité de Dorval
- **Doret, Chelsea** (remplacée temporairement par Kayla Lee Nickson), agente culturelle, Bibliothèque et Culture, Cité de Dorval
- **Doret, Marc**, maire, Cité de Dorval
- **Duchastel, Nicole**, conseillère municipale, Cité de Dorval
- **Durocher, Laurence**, citoyenne
- **Hadida, Nathalie**, directrice et greffière, Service des affaires juridiques, Cité de Dorval
- **Hurtubise, Anne Marie**, citoyenne
- **Kadi, Jad**, directeur, Service du génie, Cité de Dorval
- **Lévesque, Benoît**, directeur, Service de l'aménagement urbain, Cité de Dorval
- **Mahoney, Julie**, directrice, Service des loisirs et de la culture, Cité de Dorval
- **Morin, Mélina**, cheffe de division, Bibliothèque et Culture, Service des loisirs et de la culture, Cité de Dorval
- **Shand, Tania**, coordonnatrice accès, Direction DI-TSA-DP, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
- **Smith, Kevin**, citoyen
- **Soumahoro, Youenn**, citoyen
- **Tabernero, Olga**, cheffe de section, Ressources matérielles, Cité de Dorval

HISTORIQUE DU COMITÉ

La Cité de Dorval a formé un comité consultatif spécial pour l'étude des besoins des personnes en situation de handicap en 1991, par la résolution 91-671, amendée par la résolution 91-720. L'année suivante, une évaluation des services pour personnes en situation de handicap dans les bâtiments appartenant à la Cité est réalisée dans le cadre du programme « 5 étoiles », qui est un excellent outil de référence pour accroître l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Depuis 2007, la Cité de Dorval produit annuellement un plan d'action qui est conforme à la loi provinciale. En 2024, le comité a décidé de se doter d'un nom plus représentatif de sa mission en constante évolution. À la suite des discussions et des multiples propositions, le comité a voté pour le nom : *Comité d'inclusion universelle*. L'inclusion fait référence à la création d'un environnement adapté qui valorise toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités. Cette désignation s'aligne parfaitement avec les valeurs d'accessibilité que nous souhaitons promouvoir au sein du comité.

CADRE LÉGAL

Même si l'accessibilité et l'inclusion concernent l'ensemble des citoyens, la politique s'appuie sur plusieurs fondements légaux et administratifs portant sur les besoins et enjeux auxquels font face les personnes ayant une incapacité :

- ▶ La Charte des droits et libertés de la personne
- ▶ La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale
- ▶ La politique provinciale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité
- ▶ La Loi canadienne sur l'accessibilité

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale exige notamment que chaque municipalité comptant au moins 15 000 habitants adopte un plan d'action annuel identifiant les obstacles à l'inclusion des personnes avec des limitations fonctionnelles et proposant des mesures pour y remédier. Afin d'harmoniser la qualité de l'ensemble des plans d'action, un décret stipule que les organisations assujetties doivent désormais planifier des mesures dans l'ensemble des activités relevant de leur secteur.

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Défusionnée de la Ville de Montréal en 2006, la Cité de Dorval couvre une superficie de 29,08 km², située au sud-ouest de l'Île de Montréal, longeant le lac Saint-Louis. Elle est limitrophe aux villes de Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux, l'arrondissement de Saint-Laurent et l'arrondissement de Lachine.

Dorval est structurée par six districts sur le territoire ainsi que par la présence de quatre axes de transports majeurs : soit l'autoroute 13, l'autoroute 40, l'autoroute 20 et l'autoroute 520. Ces axes autoroutiers ont pour effet de subdiviser la municipalité. On dénote une portion située au nord de l'autoroute 20 et la portion située au sud de l'autoroute 20.

D'ailleurs, ces deux localisations ont des caractères très distincts : un côté caractérisé par un milieu à dominance industrielle et une proximité avec l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau et un autre, par un milieu à dominance résidentielle et une proximité avec le fleuve. Ce milieu résidentiel est privilégié tant au niveau de ses espaces verts abondants, de ses installations récréatives que de sa vie communautaire exemplaire.

Voici une liste non exhaustive de ce qu'offre la Cité à ses citoyens pour donner un aperçu de ses services et installations. On retrouve sur le territoire, entre autres, 26 parcs et espaces verts, 16 aires de jeux, 25 bâtiments municipaux, 5 écoles, 21 terrains de soccer, 14 terrains de tennis, 3 piscines extérieures, 4 jeux d'eau, 1 installation avec piscines intérieures, 6 patinoires extérieures, 2 buttes à glisser et 7 sentiers de marche. Pour la gestion de l'ensemble des services et infrastructures, Dorval compte sur près de 470 employés municipaux.

Enfin, il est à noter que le principal moyen de transport à la Cité de Dorval est l'automobile pour 76 % de sa population. Malgré qu'il y ait deux gares et un terminus, le réseau n'est pas optimal pour permettre les transferts vers les transports en commun. Il s'agit d'un point important à considérer pour des personnes avec des limitations fonctionnelles.



POPULATION

La population estimée de Dorval en 2024 est de 19 498 habitants. Lors du recensement canadien de 2021, la population enregistrée était de 19 302, et à 18 980 lors du recensement de 2016. Il s'agit d'une variation de population de 322, soit un taux de croissance annuel de 0,34 %.

L'analyse des données démographiques de l'année 2021 nous permet de constater que la Cité de Dorval est occupée en majorité par une population jeune, âgée entre 20 et 59 ans et qui représente 52,5 % de la population totale. La proportion des enfants et jeunes adultes entre 0 et 19 ans est quant à elle de 18,7 % et est répartie de manière quasi égale entre les différentes tranches d'âge. L'âge moyen du citoyen de Dorval est de 44,1 ans. Mais il est à noter qu'il y a tout de même, en 2021, 4 050 personnes âgées de 65 ans et plus qui ont été dénombrées à Dorval, représentant 21,0 % de la population totale.

À cet effet, l'aménagement des parcs, espaces verts et bâtiments de loisirs et de culture doit donc permettre de répondre à l'ensemble des besoins de ces groupes d'âge, sans oublier la population vieillissante, car on doit considérer aussi que l'accessibilité aux infrastructures et services devient un enjeu important pour eux.

De plus, il est à noter que selon l'Institut de la statistique du Québec, près de 33 % de la population au Québec déclare vivre avec des limitations fonctionnelles. Nous n'avons pas les données spécifiques pour la population de Dorval, mais nous pouvons faire l'hypothèse qu'un pourcentage similaire s'applique également au sein de la communauté.

En termes de densité, depuis 2011, celle-ci n'a pas cessé d'accroître, passant de 872 personnes par km² en 2011 à 923 personnes par km² en 2021. Cet accroissement s'explique par le manque d'espace à développer et la volonté de densifier l'occupation à proximité des pôles de transport en commun comme les gares. Dans un contexte où l'espace de développement est restreint, améliorer l'accessibilité dans la ville devient crucial.

En conclusion, l'analyse des tendances démographiques prévoit une augmentation soutenue de la population pour les cinq prochaines années. Il est à noter que puisque ces données sont basées sur celles de Statistiques Canada, elles ne prennent pas en compte les projets et la réglementation qui mèneront à une augmentation considérable de la population de Dorval, comme les projets de développements, la nouvelle réglementation permettant la densification et les futures stations du REM. 21,0 % de la population totale.

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Par le renouvellement de ce plan d'action, la Cité de Dorval s'engage à s'arrimer à l'objectif principal de la Société Logique soit de ***permettre au plus grand nombre de personnes, de tous les horizons, peu importe leur âge ou leurs habiletés, de participer à la vie en collectivité, en augmentant la proportion d'endroits et de services qu'ils peuvent utiliser de manière équitable.***

Plus précisément :

- ▶ Créer une communauté plus inclusive pour les personnes qui vivent avec des limitations fonctionnelles ou d'autres enjeux en diminuant les obstacles physiques, sociaux, de communication et psychologiques.
- ▶ Reconnaître les différences au niveau de la capacité physique, les forces et les défis auxquels peuvent faire face nos citoyens, de façon à favoriser leur pleine participation à la vie communautaire et à l'accès aux services et programmations municipaux.
- ▶ Offrir à la communauté un milieu de vie pouvant convenir au plus grand nombre possible d'individus de la façon la plus équitable et écoresponsable possible.
- ▶ S'assurer d'une approche proactive généralisée et planifier la conception de nouveaux bâtiments municipaux, parcs et espaces verts selon les principes de conception universelle.



PRINCIPAUX OBSTACLES LIÉS À L'INCLUSION UNIVERSELLE SUR LE TERRITOIRE DE DORVAL

Nous avons regroupé les principaux obstacles identifiés sous cinq axes.

1. ACCESSIBILITÉ

L'offre de service, les parcs, les bâtiments et les installations ne sont pas tous accessibles universellement aux personnes vivant avec des limitations fonctionnelles.



2. COMMUNICATION

Les services offerts, les mesures mises en place et les actions prises par la Cité en matière d'inclusion universelle sont méconnus de la population, des employés et des commerçants.



3. ÉQUITÉ

Il y a un manque d'équité pour les personnes avec des limitations fonctionnelles en matière d'accès aux services et aux opportunités d'embauche.



4. FORMATION ET SENSIBILISATION

Les employés municipaux n'ont pas tous l'information concernant les besoins particuliers des citoyens avec des limitations fonctionnelles et ont besoin de formation sur les meilleures pratiques en design/conception universel, intégration de clientèles avec besoins particuliers, etc., selon leur domaine d'expertise.



5. MOBILITÉ

Le réseau n'est pas optimal pour permettre les transferts vers les transports en commun.



ACTIONS CIBLÉES POUR 2024-2026

Comité d'inclusion universelle

Orientation stratégique

Sensibilisation et formation

OBJECTIFS	OBSTACLES	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ANNÉE DE RÉALISATION	DIVISIONS RESPONSABLES
Former et mobiliser le personnel dans la mise en œuvre des principes d'inclusion	Manque de formations aux employés	1. Offrir de la formation à tous le personnel sur les services et lieux accessibles, les obstacles et les notions d'inclusivité, ainsi que les mesures d'accessibilité universelle en place au sein de la Cité	Une formation annuelle pour chaque direction est offerte	2026	Ressources humaines
		2. Développer un langage commun pour définir l'inclusion	Créer un lexique	2026	Communications
		3. Intégrer systématiquement les notions d'inclusion et d'accessibilité universelle dans les séances d'accueil des nouveaux membres du personnel	Créer un guide pour l'accueil des nouveaux employés	2026	Ressources humaines
		4. Former les employés qui élaborent des programmations à développer un réflexe pour des activités inclusives et accessibles	Offrir une formation aux instructeurs (moniteurs, animateurs, etc.)	2025	Loisirs et Culture
Rendre accessible l'emploi municipal aux personnes ayant des limitations fonctionnelles	Manque d'aménagements adaptés aux employés ayant des limitations fonctionnelles	5. Appliquer des mesures d'intégration, pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles, au programme d'accès à l'égalité en emploi (accès à des technologies d'assistance sur le lieu de travail, mobilier adapté, etc.)	Élaboration d'une liste d'outils et d'équipements disponibles	En continu	Ressources humaines
	Favoriser un environnement inclusif pour les personnes qui postulent un emploi	6. Assurer que les emplois affichés favorisent l'inclusion	Une clause d'inclusivité dans nos offres d'emploi est ajoutée	En continu	Ressources humaines
Promouvoir l'inclusion pour les citoyens et les partenaires	Manque de connaissances en inclusion et en accessibilité universelle	7. Partager le Plan d'action avec des partenaires, associations et autres instances municipales	Présenter le Plan d'action	En continu	Toutes les divisions
		8. Sondage individualisé auprès de personnes et familles avec des limitations, partenaires, OBNL, institutions sur les enjeux d'inclusion et d'accessibilité et leurs besoins	Publier les résultats du sondage et inclure les résultats de l'analyse lors des prochaines rencontres du comité pour l'élaboration des prochaines actions	2026	Communications Loisirs et Culture
		9. Poursuivre les travaux du comité en inclusion universelle	Tenir des réunions régulièrement	En continu	Toutes les divisions

OBJECTIFS	OBSTACLES	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ANNÉE DE RÉALISATION	DIVISIONS RESPONSABLES
Promouvoir l'inclusion pour les citoyens et les partenaires	Manque de représentativité dans le comité inclusion d'universelle	10. Pour assurer une gouvernance plus inclusive du comité d'inclusion universelle, doubler le nombre de membres citoyens	Ajouter deux citoyens/ membres touchés par des enjeux d'inclusion	2025	Toutes les divisions
	Sensibiliser et faire participer les citoyens dans des événements inclusifs importants	11. Faire connaître au public la <i>Saison de la Fierté</i> (juin à septembre)	Publication sur les réseaux sociaux et créer un événement communautaire.	En continu	Loisirs et Culture Communications
		12. Faire connaître au public la <i>Journée nationale des peuples autochtones</i> (21 juin) et la <i>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation</i> (30 septembre)	Publication sur les réseaux sociaux et créer un événement communautaire	En continu	Loisirs et Culture Communications
		13. Faire connaître au public la <i>Journée internationale des personnes en situation de handicap</i> (3 décembre) et la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i>	Publication sur les réseaux sociaux et créer un événement communautaire	En continu	Loisirs et Culture, Communications
Mesures d'urgence	Risque d'une prise en charge non optimale des personnes en situation de handicap et vulnérables lors de mesures d'urgence	14. Élaborer un plan de mesures d'urgence pour les personnes en situation de handicap et vulnérables en identifiant les lieux d'hébergement, les services, etc.	Élaboration d'un plan d'urgence spécifique pour ces personnes	2026	Loisirs et Culture (Assistance communautaire)
		15. Désigner un employé responsable du soutien aux personnes en situation de handicap en cas de mesures d'urgence	Nomination d'un employé responsable	2026	Loisirs et Culture (Assistance communautaire)
		16. Créer et mettre à jour une liste des personnes en situation de handicap et vulnérables	Création d'une liste	En continu	Loisirs et Culture (Assistance communautaire)



Orientation stratégique

Communications

OBJECTIFS	OBSTACLES	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ANNÉE DE RÉALISATION	DIVISIONS RESPONSABLES
Améliorer l'accessibilité des communications de la Cité	Utiliser une écriture plus inclusive dans l'ensemble des communications internes de la Cité	17. Préparer un état de la situation de ce qui se fait en termes d'écriture épiciène, de standardisation des signatures électroniques dans d'autres municipalités et faire une recommandation au comité.	Émettre une recommandation d'inclusion de cette écriture	2026	Communications
	Rendre les plateformes de communication avec le public plus accessibles	18. Intégrer des éléments de tout types d'inclusion et d'accessibilité universelle sur les plateformes médias de la Cité	Intégrer les éléments pertinents dans la refonte du site internet	2026	Communications
		19. Choisir des couleurs inclusives pour les outils de communication pour mieux s'adapter aux personnes ayant un handicap visuel	Création d'un guide des meilleures pratiques dans ce domaine	2024	Communications
		20. Créer un espace dédié sur la page du site internet intitulée : Inclusion universelle pour permettre aux citoyens de connaître les services offerts en lien avec l'inclusion	Mettre à jour cette section du site Internet de la Cité	2024	Communications Services administratifs
		21. Créer un canal de communication dédié aux personnes en situation de handicap ou vulnérable.	Création d'un canal de communication	2026	Communications Services administratifs
		22. Créer un pictogramme à placer à côté de tous les programmes et services accessibles offerts	Publier les pictogrammes	2026	Communications Services administratifs

Orientation stratégique

Aménagement du territoire

OBJECTIFS	OBSTACLES	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ANNÉE DE RÉALISATION	DIVISIONS RESPONSABLES
Viser la conception universelle sur le domaine public a) Volet conception	Bâtiments et parcs non accessibles ou insuffisamment accessibles	23. Créer une liste de nos parcs, espaces verts et installations avec mention accessible, partiellement accessible, non accessible	Réalisation d'un mandat pour l'évaluation des parcs	2025	Toutes les divisions
		24. Aménager des parcs qui mettent de l'avant les meilleures pratiques d'inclusion universelle	Améliorer un parc par année soit par une modification de l'entrée du parc et/ou l'aire de jeux, ajout d'un module adapté	En continu	Aménagement urbain Travaux publics Loisirs et Culture
		25. Appliquer les principes d'accessibilité universelle et d'inclusion aux nouveaux projets	Intégrer les principes de l'accessibilité et d'inclusion au nouveau skatepark et la patinoire réfrigérée	2024	Toutes les divisions
		26. Prévoir des travaux d'interventions mineures pour les bâtiments existants afin d'améliorer l'accessibilité	Mettre à jour les poignées de porte par des poignées de bec de canne	En continu	Travaux publics

OBJECTIFS	OBSTACLES	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ANNÉE DE RÉALISATION	DIVISIONS RESPONSABLES
Viser la conception universelle sur le domaine public a) Volet conception	Solliciter l'avis d'experts pour les projets d'accessibilité	27. Consulter une firme spécialisée en accessibilité universelle lors du démarrage de nouveaux projets, la phase de vérification et pour la mise à niveau d'équipements	Confirmer un mandat d'accompagnement	En continu	Aménagement urbain Services administratifs
Viser la conception universelle sur le domaine public b) Volet opération	Bâtiments et voirie non accessibles ou insuffisamment accessibles	28. Ajouter à certains endroits névralgiques de la signalisation en braille dans des bâtiments comme au CCSD	Identifier et réaliser 3 implantations	2026	Loisirs et Culture Communications Travaux publics
		29. Évaluer la possibilité de remplacer les alarmes existantes par des alarmes sonores et lumineuses	Identifier et réaliser 3 implantations	2026	Travaux publics
		30. Effectuer la tournée des bâtiments principaux avec des experts dans le domaine afin de recenser les obstacles architecturaux	Dresser une liste de priorités en accessibilité universelle	2026	Toutes les divisions
		31. Réflexion sur le positionnement optimal des places de stationnement pour personnes en situation de handicap	Création d'un plan, dresser une liste de priorités de déneigement et appliquer les changements	2026	Travaux publics
		32. Évaluer la possibilité d'aménagements accessibles universellement et inclusifs sur le domaine public	Réaliser une liste de recommandations	Débuté	Aménagement urbain Travaux publics
		33. Ajouter des pavages tactiles et des signaux audios aux feux de circulation et élargir les trottoirs et les chemins	Intégrer dans les projets en cours	2026	Aménagement urbain Travaux publics
	Barrière à l'adaption domiciliaire en accessibilité universelle	34. Offrir une subvention municipale pour l'adaptation domiciliaire afin de répondre aux critères d'accessibilité universelle	Offrir des permis à tarif réduit pour l'adaptation d'un domicile privé	2026	Aménagement urbain
Viser la conception universelle sur le domaine privé	Les commerçants ne sont pas suffisamment informés des programmes inclusifs	35. Sensibiliser les commerçants à l'implantation de mesures d'accessibilité et d'inclusion à leur commerce et promouvoir des programmes dédiés	Créer un pamphlet informatif à ce sujet	2026	Aménagement urbain Communications
	Mise à jour réglementaire en matière d'accessibilité universelle dans les bâtiments	36. Réflexion sur la modification des règlements sur les bâtiments dans le but d'y inclure les principes d'accessibilité et de design universels	Faire une recommandation sur la modification des règlements sur les bâtiments	2024	Aménagement urbain

Orientation stratégique

Programmes et services

OBJECTIFS	OBSTACLES	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ANNÉE DE RÉALISATION	DIVISIONS RESPONSABLES
Faciliter les déplacements de personnes à mobilité réduite	Offre de solutions de transport pour tous	37. Rendre disponible l'information en lien avec les options de transport et d'accessibilité mises à la disposition des gens avec des limitations fonctionnelles	Mettre à jour le site internet de la Cité avec ces informations et inclure un Communiqué spécial	En continu	Communications
Répondre aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles ou autres	Faciliter l'accès des familles avec des enfants en situation de handicap au camp de jour	38. Offrir des subventions destinées à embaucher des accompagnateurs pour les enfants en situation de handicap et ou autres limités à l'inclusion afin de favoriser leur participation et intégration sociale au sein du camp de jour régulier	Continuer d'offrir des subventions pour les camps de jour	En continu	Loisirs et Culture
		39. Maintenir des places dans les camps de jour pour enfants en situation de handicap	Répondre à la demande de places dans les camps de jour pour enfants en situation de handicap	En continu	Loisirs et Culture
	Options limitées en matière de services inclusifs à la bibliothèque	40. Développer la collection de livres audio et de livres numériques à la bibliothèque, adaptés et à gros caractère et accessibles à distance	Maintenir l'achat de livres audio, adaptés et à gros caractères et continuer d'offrir le service de téléchargement des magazines populaires en version numérique à partir de la maison	En continu	Loisirs et Culture
		41. Offrir une trousse d'activités pour les personnes vivant avec des troubles cognitifs créée par des experts dans le domaine	Rendre disponible pour l'emprunt	2025	Loisirs et Culture
	Offrir les subventions disponibles aux citoyens liées à l'accessibilité et à l'inclusion	42. Maintenir une veille pour toutes subventions en lien avec l'inclusion universelle	Assurer une programmation en lien avec les priorités et subventions des différents partenaires (PALIM, CAL, Kéroul, etc.)	En continu	Loisirs et Culture
	Manque de connaissances des employés concernant la planification de programmation inclusifs	43. Développer un guide des actions favorisant l'inclusion en loisirs	Rendre disponible le guide	2026	Loisirs et Culture
		44. Développer des activités et événements loisirs et sportifs inclusifs	Offre d'activités et d'événements de loisir et sportifs inclusifs	En continu	Loisirs et Culture

OBJECTIFS	OBSTACLES	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ANNÉE DE RÉALISATION	DIVISIONS RESPONSABLES
Planifications des programmes, services et événements	Désigner une personne pour certains groupes marginalisés	45. Désigner une personne responsable de la collaboration avec le Centre Ullivik	Confirmer l'employé désigné	2024	Loisirs et Culture
	Manque de connaissances de la part des familles sur les programmes inclusifs offerts par la Cité	46. Rencontrer les familles avec des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour pour discuter des besoins en liens avec des programmations adaptées	Évaluer et répondre aux besoins manquants si nécessaire	2026	Loisirs et Culture
	Maintenir et bonifier les services et la programmation inclusive offerts par la Cité	47. Maintien d'un service de postes informatiques à la bibliothèque pour personnes à mobilité réduite	2 postes informatiques disponibles	En continu	Loisirs et Culture
		48. Service de livraison à domicile gratuit, mensuel, de la bibliothèque pour personne à mobilité réduite	1 fois par mois	En continu	Loisirs et Culture
		49. Poursuivre le soutien offert aux citoyens de Dorval qui sont en situation d'itinérance via la division de l'Assistance communautaire	Le service est maintenu	En continu	Loisirs et Culture
		50. Réaliser des activités d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes dans la programmation Loisirs et culture	1 activité minimum par année	2026	Loisirs et Culture
	Veiller à l'évolution continue des mesures d'accessibilité au sein de la Cité en ce qui concerne la Carte d'accompagnement loisir (CAL)	51. Faciliter l'accès aux personnes avec des limitations fonctionnelles et leurs accompagnateurs à des activités, spectacles	Offrir des billets pour les accompagnateurs de personne avec des limitations	En continu	Loisirs et Culture
Bonifier l'offre avec les partenaires	Renforcer les relations avec les partenaires de la Cité	52. Maintenir des partenariats avec des groupes qui représentent les différents types d'inclusion	L'assistance communautaire confirmera la liste des partenaires	En continu	Toutes les divisions

LEXIQUE

► **Inclusion** : Se rapporte à la création d'un environnement où tous les gens sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités. À l'échelle de l'organisation, l'inclusion exige qu'on recense et supprime les obstacles (physiques ou procéduraux, visibles ou invisibles, intentionnels ou non intentionnels) qui nuisent à la participation et à la contribution des personnes. Elle exige également une affirmation des valeurs et des principes d'équité, de justice et de respect en se montrant ouverts à différentes opinions et perspectives, en acquérant une compréhension des autres cultures, expériences et communautés et en fournissant un effort conscient pour être accueillants, serviables et respectueux de tous.

Source : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), tirée du Guide du candidat : Tenir compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans votre demande.

► **L'accessibilité universelle** : Caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents.

Concrètement, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, de bénéficier des mêmes opportunités, et d'une expérience de qualité, de manière autonome. Que ce soit pour se déplacer en fauteuil roulant ou avec une canne blanche, écouter un film, lire un courriel, jouer au hockey, se rendre au travail, ou assister à un spectacle, l'accessibilité universelle cherche à éliminer les obstacles qui se présentent à tous et elle bénéficie à tout le monde, incluant les travailleurs ou les jeunes familles qui se déplacent avec une poussette.

Source : Extrait du site Internet de l'organisme AlterGo — <https://altergo.ca/fr/accessibilite-universelle/quest-ce-que-laccessibilite-universelle>

► **Un obstacle** : Toute chose qui empêche une personne en situation de handicap de participer pleinement à toutes les facettes de la société en raison de son handicap. S'entend notamment d'un obstacle physique ou architectural, d'un obstacle au niveau de l'information ou des communications, d'un obstacle comportemental, d'un obstacle technologique, d'une politique ou d'une pratique. Les personnes ayant une déficience ou limitation font face à des obstacles à la maison, au travail, à l'école, dans les parcs, dans les établissements de loisirs, dans la rue, au cinéma, dans les magasins et dans les restaurants. Cependant, il est essentiel de savoir que les personnes ayant un handicap désignent les attitudes comportementales comme étant le principal obstacle à surmonter.

► **Limitation fonctionnelle** : Diminution mesurable et permanente de la capacité physique ou psychique d'une personne d'accomplir certaines activités en raison d'une déficience ou d'un trouble, qui résulte souvent d'une lésion professionnelle.

Source : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26558297/limitation-fonctionnelle>



► **Design/conception universel** : S'inscrivant dans les tendances internationales, il s'agit d'un principe de design qui consiste à concevoir au bénéfice du plus grand nombre. Le design universel est axé sur l'expérience des usagers et relève du concept de développement durable et est l'approche la plus inclusive.

Le design universel s'applique autant en architecture et design d'intérieur, qu'en architecture du paysage et en urbanisme. Il y a 7 principes du design universel soit : utilisation et espaces accessibles, utilisation exigeant peu d'effort physique, utilisation par tous, utilisation flexible, utilisation simple et intuitive, utilisation sécuritaire, utilisation d'information accessible.

Source : <https://societelogique.org/design-universel>

Le design universel est un concept qui vise à offrir des environnements, des produits et des services utilisables par tous, nécessitant le moins possible d'adaptation ou de conception particulière. Une majorité de scénarios d'usagers sont donc intégrés dès la conception d'un projet pour maximiser l'usage de ce dernier par tous et ne pas dévaloriser certains usagers en mettant l'accent sur leur handicap.

Source : <https://www.apchq.com/entrepreneurs/technique/chroniques-techniques/questions-et-reponses-techniques/quest-ce-que-le-design-universel>

RESSOURCES DE LA CITÉ

LE SAVIEZ-VOUS?

Depuis plus de 35 ans, la Cité de Dorval offre un service gratuit de soutien, de renseignements et de références pour tous les résidents de Dorval via la Division de l'assistance communautaire.

L'Assistance communautaire offre 13 programmes, dont un service d'informations et de référence, du dépannage alimentaire, un prêt de certaines aides techniques ainsi que des programmes visant à supporter les parents et adolescents qui vivent des difficultés.

Si vous ou un proche êtes en situation de handicap et souhaitez être accompagnés dans la recherche d'organismes, de subventions ou de ressources qui peuvent vous venir en aide, n'hésitez pas à communiquer avec la Division de l'assistance communautaire au **514 633-4100** ou par courriel à **ac@ville.dorval.qc.ca**.

CONCLUSION

Le comité est heureux de continuer son mandat de sensibilisation et d'éducation afin de favoriser l'accessibilité et l'inclusion universelle. Nous avons à cœur le bien-être de tous les citoyens et souhaitons contribuer à rendre notre environnement et nos espaces de vie accessibles et inclusifs.

Par la conception et la réalisation d'environnements sans obstacle, en respectant les critères de conception universelle et en adoptant une approche inclusive, nous souhaitons permettre à tous et chacun, quel que soit son âge, sa situation économique, son handicap ou son genre, d'accéder équitablement aux lieux, équipements, programmes et services de la Cité.

Nous vous invitons à communiquer avec nous pour toutes suggestions et recommandations, via les canaux habituels, afin que le comité puisse effectuer les suivis et prioriser les besoins en lien avec le Plan d'action à l'égard des personnes avec des limitations fonctionnelles.

Nous remercions l'ensemble des personnes impliquées dans la mise en œuvre des réalisations de l'exercice de ce bilan. Nous continuerons de travailler ensemble à rendre notre collectivité plus inclusive.

Le *Plan d'action d'inclusion universelle* peut être consulté sur le site Internet de la Cité de Dorval, au **<https://www.ville.dorval.qc.ca/fr/la-cite/vie-democratique/comites#comite-dinclusion-universelle>**

ANNEXE 1

LISTE DES BÂTIMENTS ET PARCS DE LA CITÉ DE DORVAL

BÂTIMENTS

- **Aréna Edgar Rouleau** : 1450, avenue Dawson
- **Bibliothèque** : 1401, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore
- **Centre aquatique Ballantyne** : 520, boulevard Bouchard
- **Centre aquatique Walters** : 1400, avenue Dawson
- **Centre communautaire et aquatique Surrey** : 1945, avenue Parkfield
- **Centre communautaire Sarto-Desnoyers** : 1335, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore
- **Centre culturel Peter B. Yeomans** : 1401, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore
- **Centre sportif Westwood** : 720, avenue Thorncrest
- **Complexe aquatique et sportif de Dorval** : 1295, avenue Dawson
- **Hôtel de ville** : 60, avenue Martin
- **Musée d'histoire et du patrimoine de Dorval** : 1850, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore
- **Travaux publics** : 550, boulevard Bouchard



PARCS

- **Arboretum du parc de la Paix**
1335, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore
- **Parc Baie de Valois**
Coin chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore et avenue Lake
Aire de détente, observation d'oiseaux, point de vue, promenade
- **Parc Ballantyne**
520, boulevard Bouchard
Aire de jeux, baseball, piscine/pataugeoire, chalet, abreuvoir à deux niveaux, stationnement
- **Les terrains du centre aquatique et communautaire Surrey**
1945, avenue Parkfield
Aire de jeux, aire de promenade de chien, basket-ball, balançoire adaptée, jeux d'eau, hockey, patinage, piscine/pataugeoire, skatepark, soccer, tennis, vélo-parc, pickleball, stationnement
- **Les terrains du centre communautaire Sarto-Desnoyers**
1335, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore
Aire de détente, Arboretum, balle-molle, baseball, cage de frappeur, skatepark, soccer, circuit d'entraînement Trekfit, abreuvoir à deux niveaux, stationnement
- **Centre Jeanne-Sauvé**
305, avenue Mimosa
Soccer, stationnement
- **Parc Bourque**
477, avenue Bourke
Aire de jeux, abreuvoir à deux niveaux, parc à chiens
- **Parc Courtland**
1750, avenue Carson
Aire de jeux, basket-ball, hockey, patinage, soccer, chalet, abreuvoir à deux niveaux
- **Parc Dorval**
Coin chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore et avenue Joubert
Aire de détente, aire de jeux, abreuvoir à deux niveaux, stationnement

- **Parc du Millénaire**

Chemin Bord-du-Lac—Lakeshore, limite est
Aire de détente, gazebo, point de vue, abreuvoir à deux niveaux, stations d'entraînement universelles

- **Parc Jean-Paul Bernier**

Coin avenue Dawson et cercle Handfield
Aire de jeux, jeux de pétanque (bocce), abreuvoir à deux niveaux, soccer

- **Parc Ken Lee**

Coin chemin Herron et avenue Thorncrest
Aire de jeux, stationnement

- **Parc Lawrence Earl**

Coin chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore et avenue Saint-Louis
Point de vue, stationnement

- **Parc Neptune**

Coin chemin Herron et avenue Neptune
Aire de jeux, basket-ball, tennis, abreuvoir à deux niveaux

- **Parc Oriole**

Coin avenue Strathmore et croissant Oriole
Aire de jeux



- **Parc Pine Beach**

Coin chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore et boulevard Pine Beach
Aire de détente, aire de pique-nique, gazebo, point de vue, promenade, rampe de mis à l'eau (bateau/kayak), stationnement, table de pique-nique adaptée, abreuvoir à deux niveaux

- **Parc St-Charles**

88, avenue St-Charles
Aire de jeux (jeux d'équilibre, jeux sensoriels, balançoire), jeux d'eau, accès et sorties du parc adapté, balle-molle, baseball, basket-ball, abreuvoir à deux niveaux, hockey, patinage, tennis, chalet, support pour bicyclettes, bloc sanitaire accessible, stationnement pour familles et personnes à mobilité réduite

- **Parc Walters**

Coin chemin Bord-du-Lac—Lakeshore et boulevard Pine Beach
Aire de jeux, jeux d'eau, abreuvoir à deux niveaux, balançoire adaptée, table de pique-nique adaptée, stationnement

- **Parc Westwood**

750, avenue Thorncrest
Aire de jeux, basket-ball, glissade sur neige, jardins communautaires, soccer, abreuvoir à deux niveaux, table de pique-nique adaptée dans les jardins communautaires, stationnement

- **Parc Windsor**

1070, avenue Dawson
Aire de jeux, balle-molle, baseball, tyrolienne, disque-golf, abreuvoir, glissade sur neige, chalet